

FORMULAIRE SAISONNIER 2021

Pour postuler, rendez-vous sur le site www.ville-saumur.fr ou sur le site www.saumurvalde Loire.fr

Ce FORMULAIRE est à compléter et à envoyer avec un CV au plus tard le **16 avril 2021**

Sans réponse de notre part avant le **31 mai 2021**, veuillez considérer que votre candidature n'est pas retenue

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Avez-vous déjà occupé un emploi saisonnier à la Ville ou la Communauté d'Agglomération ? : Oui Non

Permis B Oui Non PSC1 Oui Non

BNSSA Oui Non BPJEPS Oui Non

BAFA/ CAP Petite Enfance Oui Non

Disponibilité(s) : Mai Juin Juillet Août Septembre Sans préférence

Domaine d'activité(s) souhaité(s) parmi les choix suivants :

Communauté d'Agglomération

Poste au sein des piscines :

- Maître nageur sauveteur (BPJEPS AAN obligatoire – ou équivalent)
- Surveillance de baignade (BNSSA obligatoire)
- Agent de Caisse-Accueil-Ménage
- Agent d'entretien technique (nettoyage des sols, entretien des bassins, vérification de la qualité de l'eau)

Préférence(s) sur la localisation de l'emploi :

- Saumur Brain-sur-Allonnes Doué-en-Anjou Gennes (Gennes-Val-de-Loire)
- Montreuil-Bellay Les Rosiers (Gennes-Val-de-Loire) Sans préférence

Ville de Saumur

- Surveillant de baignade - plan d'eau Millocheau Saumur (BNSSA obligatoire)
- animateur en accueil de loisirs (BAFA obligatoire)
- Agent d'entretien en accueils de loisirs
- animateur en centre-ville touristique (jeux en bois géants) (Permis B obligatoire – BAFA souhaitable)
- Agent de manutention ou d'entretien des espaces publics (Permis B obligatoire)
- Agent d'accueil et de surveillance au Château (bon niveau en langues étrangères vérifié lors de l'entretien)

>> La Ville et l'Agglomération de Saumur Val de Loire vous informent que les données fournies dans ce formulaire sont nécessaires au lancement de la campagne de recrutement des saisonniers pour l'année 2021. Elles ne seront pas stockées dans notre système d'information si cela ne donne pas lieu à une embauche par contrat de notre part.